



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 103004

Texte de la question

M. Claude Goasguen alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur les abus commis par les banques en matière de frais bancaires. De nombreuses personnes se plaignent des taxes qui sont levées par les banques, et en particulier par les banques françaises, comme récapitulatif annuel des frais bancaires. L'accumulation des cotisations et commissions diverses, prélevées sur chaque compte bancaire, paraissent pour beaucoup exorbitantes, beaucoup de personnes ne trouvant aucune justification valable à ces attributions, toujours plus nombreuses. Il lui demande s'il peut lui donner des explications, devant ce genre d'attitude assez incompréhensible de la part des banques qui, disposant de l'argent d'individus et dont ils ont la maîtrise de leur utilisation, n'hésitent pas à comptabiliser sous forme de taxes leurs services qui pourtant sont inhérents à l'activité bancaire.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103004

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1575

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)